



L'URGENCE DE DÉFENDRE LES TERRES AGRICOLES

CET ARGUMENTAIRE S'APPUIE SUR LE RAPPORT « L'ÉTAT DES TERRES AGRICOLES EN FRANCE »
Publié par Terre de Liens en février 2022

MARS 2022

La terre est une ressource essentielle à notre vie, mais elle est aussi limitée, fragile, et non renouvelable à l'échelle humaine. Or elle subit des attaques de toute part. La terre agricole est la première victime, tout comme celles et ceux qui la travaillent. Ces dix dernières années, 80 000 emplois agricoles ont été détruits et un cinquième des fermes a disparu¹. Celles qui restent continuent de s'agrandir, de se spécialiser, de se mécaniser, pérennisant un modèle agricole insoutenable pour l'environnement et peu souhaitable du point de vue économique et social.

Dans les dix prochaines années, 100 000 agriculteurs supplémentaires partiront à la retraite, laissant derrière eux plus d'un cinquième de la surface agricole utile métropolitaine². L'avenir de ces terres va considérablement modifier le paysage agricole français.

La terre, l'agriculture et les territoires ruraux ont besoin de paysans nombreux. Pour développer des pratiques agroécologiques préservant l'environnement et la biodiversité, intensives en emplois. Pour relocaliser des productions agricoles et développer la transformation et la commercialisation sur des circuits courts et de qualité. Pour maintenir des services publics dans les territoires ruraux et préserver la vie sociale.

messages clés

- La préservation et l'usage de la terre touchent à des dimensions et des intérêts multiples, qu'ils soient alimentaires, économiques ou environnementaux. Face à cette complexité, les mécanismes de régulation actuels sont trop morcelés, dépassés, ou rendus inopérants.
- Les conséquences sont dramatiques et appellent à l'action : la terre agricole disparaît chaque jour sous le béton, elle se dégrade sous l'effet des activités humaines et l'agriculture industrielle, elle est partagée dans des mains toujours moins nombreuses qui décident de sa destinée.
- La France a une tradition de politique foncière, outil puissant d'orientation des territoires ruraux, de l'agriculture et de notre alimentation. Il convient de la rénover en profondeur pour assurer la préservation du foncier, l'installation d'une nouvelle génération agricole, le développement d'une production alimentaire locale, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, et l'émergence d'une gouvernance foncière transparente et démocratique.

Terre de Liens est un mouvement citoyen visant à préserver les terres agricoles et à permettre l'installation de paysans en agriculture écologique.

CONTACT

Vincent JANNOT
Directeur des partenariats
v.jannot@terredeliens.org





Chaque année, c'est la capacité à nourrir une ville moyenne comme **Le Havre** que l'on perd

Les surfaces artificialisées progressent

Chaque année depuis 40 ans, près de 55 000 ha perdent leurs fonctions agricoles et environnementales³, soit plus de cinq fois la surface de la ville de Paris. La majorité est imperméabilisée, coupant définitivement les sols de leurs fonctions naturelles. Les conséquences sont multiples et largement documentées. L'artificialisation des terres augmente mécaniquement la pression sur les surfaces agricoles restantes, favorisant l'usage intensif de machines et d'intrants et leurs effets délétères sur l'environnement.

La préservation des terres agricoles fait partie des objectifs des documents d'urbanisme et de planification territoriale (SCOT, PLU-I, SRADDET) qui définissent la vocation des terres sur le long terme. Mais ils se montrent incapables de juguler l'artificialisation. Or un sol artificialisé peut difficilement retrouver ses qualités naturelles, et les coûts prohibitifs de la renaturation discréditent les compensations promues par la récente loi Climat et résilience.



Des pratiques agricoles qui dégradent les terres et leurs écosystèmes

L'état des sols restants se dégrade de manière accélérée sous l'effet de nos activités : pollutions, déséquilibres nutritifs, tassement, érosion, etc. Les choix de modèles agricoles ne sont pas neutres. L'agriculture industrielle produit l'essentiel de notre alimentation, mais au prix d'une consommation insoutenable de ressources naturelles, d'impacts négatifs sur la santé publique, sur le climat et de l'effondrement de la biodiversité.

Malgré des orientations politiques en faveur de la transition agroécologique, les progrès sont dérisoires sur le terrain. Selon la Cour des comptes, les effets des plans Ecophyto, qui visent depuis 10 ans à réduire l'usage des pesticides, sont « très en deçà des objectifs visés »⁴. D'autres modèles sont pourtant possibles et souhaitables. Le simulateur Parcel montre qu'en diminuant de moitié notre consommation de produits animaux, nous pourrions relocaliser notre alimentation et produire 100 % en agriculture biologique en métropole, avec pour effets la création d'emplois et la réduction des impacts écologiques de l'agriculture⁵.



PARCEL	Surfaces agricoles en bio	Emplois agricoles	Impact écologique évité
RELOCALISER NOTRE ALIMENTATION, C'EST POSSIBLE	19 886 700 ha représente 3/4 de la SAU française	1 015 500 EMPLOIS +50 % d'emplois	-43 % ÉMISSIONS DE CO ₂ PAR HECTARE

Une logique de concentration qui s'emballe

La France ne compte plus que 389 000 fermes en 2020, d'une surface moyenne de 69 ha¹. Les grandes exploitations, d'une surface moyenne de 136 ha (190 terrains de foot !) représentent 1 ferme sur 5 et couvrent 40 % du territoire agricole métropolitain¹. Comme le souligne le Groupe Safer⁴, « *L'agrandissement reste [...] perçu le plus souvent par les agriculteurs comme un moyen de maintenir leurs revenus* » face à la baisse des prix. Or, les fermes s'agrandissent, sans pour autant créer de nouveaux emplois.

En parallèle de l'agrandissement, les fermes sous forme sociétaire se développent, permettant, pour certains statuts, l'entrée au capital d'investisseurs non exploitants, parfois éloignés du secteur agricole. Ces personnes, physiques ou morales, intéressées avant tout par le rendement financier de leurs investissements, peuvent prendre le contrôle de milliers d'hectares de terres, sans que cela soit visible. Face à ces dynamiques, les instruments de régulation foncière créés au milieu du XX^e siècle sont dépassés : la politique des structures ne permet plus de contrôler effectivement l'agrandissement des fermes, quand des transactions toujours plus nombreuses sur les marchés fonciers (en particulier les ventes de parts de société) échappent au contrôle des Safer.

L'accès à la terre freine le renouvellement des actifs agricoles

La concentration risque de s'accélérer avec le départ à la retraite d'un quart des paysans d'ici à 2030, libérant près de 5 millions d'hectares. Or les dynamiques actuelles sont telles que deux-tiers des surfaces libérées partent à l'agrandissement².

Le niveau très faible des retraites agricoles pousse les paysans à tirer le meilleur prix de leurs terres, un obstacle majeur pour les candidats à l'installation, dont les deux-tiers ne sont pas issus du milieu agricole. L'avenir de l'agriculture passera pourtant par l'installation de ces personnes, puisqu'il y a de moins en moins d'enfants d'agriculteurs. Or en moyenne en 2020, l'actif total d'une ferme s'élève à 476 450 €⁷.

Les dispositifs de formation et d'aides à l'installation, construits dans les années 1970, ne sont pas adaptés à ces nouveaux profils. Ainsi, seul un tiers des installations est aidé par la Dotation jeunes agriculteurs (DJA). De même, les accompagnements à la transmission ne répondent pas aux enjeux de reprise des fermes par une nouvelle génération paysanne. Le secteur offre par ailleurs des droits sociaux limités par rapport aux autres secteurs, décourageant les vocations agricoles.

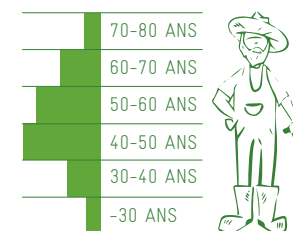
UN PLAN SOCIAL PERMANENT

80 000 emplois agricoles détruits entre 2010 et 2020¹.

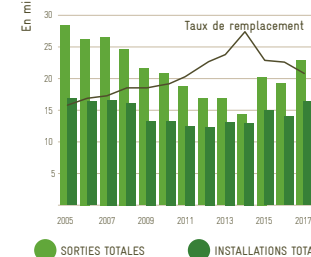
Ils sont compensés par l'essor de la prestation de service, certaines entreprises de travaux agricoles proposant jusqu'à la gestion intégrale de la ferme.

Ces évolutions sont d'autant plus dramatiques que l'agriculture est un secteur qui a un fort potentiel de création d'emplois de qualité et peu délocalisables, lorsque les pratiques agricoles valorisent tant l'humain que la terre.

Un quart des paysans et paysannes ont plus de 60 ans¹



ÉVOLUTION DU TAUX DE REMPLACEMENT DES CHEFS D'EXPLOITATION¹⁰
HORS COTISANTS SOLIDAIRES



Nourrir, premier enjeu de l'agriculture

L'agriculture a besoin de paysans nombreux pour répondre aux aspirations des Français d'une alimentation de proximité, plus responsable de l'environnement et de la santé. Or la terre agricole est une ressource limitée. Si sa vocation pre-

mière est de nourrir la population, alors l'usage qui en est fait devrait répondre aux attentes de la société, qui doit pouvoir en délibérer collectivement, de manière transparente et démocratique. Les décisions relatives à la gestion de la

terre et aux choix de son usage, au fondement du futur modèle agricole et alimentaire français, sont pourtant accaparées par une minorité de personnes. La rénovation de la politique foncière est donc urgente.

Recommandations

PRÉSERVER LES TERRES ET LEUR USAGE AGRICOLE

- **Tendre vers zéro artificialisation** (hors logements sociaux en zone tendue), sans recourir à la compensation;
- **Adopter des mesures fiscales pour rendre l'artificialisation plus chère que la rénovation urbaine** et annuler les plus-values sur les ventes de terres agricoles devenues constructibles;
- **Encadrer le développement des projets agrivoltaïques et interdire l'acquisition de terres agricoles** par des opérateurs photovoltaïques.

FAVORISER L'INSTALLATION, LEVIER DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

- **Maîtriser les coûts d'accès au foncier** en conservant le statut du fermage et en renforçant la régulation de la valeur vénale des terres
- **Créer et renforcer les structures de portage foncier**, non lucratives et à visée environnementale;
- **Contrôler plus efficacement la cession des parts de société** possédant ou louant des terres agricoles;
- **Faire du contrôle des structures un réel outil d'orientation au service du renouvellement des actifs agricoles** et de la préservation de l'environnement, en encadrant davantage les schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA);
- **Diriger les aides à l'installation vers les projets les plus vertueux du point de vue social et environnemental**, renforcer l'accompagnement pour la transmission des fermes et créer des parcours de formation et d'installation adaptés aux nouveaux publics.

DÉMOCRATISER LA GOUVERNANCE DES TERRES AGRICOLES

- **Créer une nouvelle « commission des structures »** compétente pour se prononcer sur tout projet d'accès aux terres agricoles (achat, location, parts sociales) selon des critères de valeur ajoutée à l'hectare, de création d'emploi et de durabilité des systèmes de production ;
- **Mettre en place un observatoire des marchés d'accès aux terres agricoles** (ventes, locations, parts de société, travail à façon intégral);
- **Renforcer les moyens d'action des services publics** en charge de la régulation et du contrôle.

ORIENTER LE CADRE EUROPÉEN

- **Soutenir l'adoption d'une directive foncière pour orienter la gouvernance foncière des États membres**, basée sur les Directives pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et la Déclaration des Nations unies pour les droits des paysans;
- **Défendre une réforme ambitieuse de la PAC** pour soutenir la transition agroécologique et le renouvellement des actifs agricoles;
- **Promouvoir la création d'un observatoire européen des terres agricoles** permettant d'étudier l'impact des politiques sectorielles de l'Union européenne sur les terres agricoles.

Ces préconisations ont été développées par Terre de Liens avec ses partenaires : AGTER, le Pôle InPACT et la plateforme Pour une autre PAC.

1. Agreste, Recensement agricole 2020 | 2. Calculs des auteurs à partir des chiffres du Recensement agricole 2020 | 3. Agreste, Enquête statistique Terutti Lucas | 4. Cour des Comptes, Référé sur le bilan des plans Ecophyto, 2019 | 5. Parcel, simulateur Développé par Terre de Liens, la FNAB et Le BASIC | 6. Groupe Safer, Rapport d'orientation 2018 | 7. Réseau d'information comptable agricole | 8. Ademe | 9. CITEPA | 10. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Actif'Agri, 2019.

Depuis 2003, Terre de Liens a acquis 270 fermes et permis de préserver plus de 7 500 hectares de terres agricoles dans toute la France métropolitaine, sortis définitivement du marché spéculatif.

MOUVEMENT
TERRE DE LIENS
terredeliens.org

25 Quai André Reynier
26400 Crest
mouvement@terredeliens.org